

81V (9) Se présente Monsieur BERTANA Didier
 315 chemin de l'Eglise à la Bastide Notrejean
 Tel : 06 70 88 86 85 bertanadi@orange.fr
 Qui déclare : Je suis propriétaire de la parcelle
 D 211 sur la commune de BÉTHÉ et je souhaite le
 changement de destination de cette parcelle classée en N.m.
 J'ai constaté que cette dénomination n'est pas retenue au
 règlement écrit au projet du P.U.I.
 Mon projet est de réhabiliter cette grange pour en
 faire une habitation, les niveaux sont proches et accessibles.

et cetera

Clôture de la commune à 18^h - 10.

M. AECHIT Christian maire délégué d'URDES nous remet un dossier de demande de constructibilité des parcelles.
 AB 134. AB 135
 Ces parcelles auraient dû être constructibles en échange des parcelles D 229 et D 230 retenues en raison d'ajustement

Mme FOURQUET Anne Marie VIELLENAGE d'ARTHEZ
 parcelles C 270, C 273, C 274, C 272, C 275
 C 266 et C 271 p. v. sur plan 'ISIGEO' en parcelles C 77 et autres sur plan P.U.I.

M. GOUARDES-CHIN Stéphanie et ARTHÈZ
 se présente -
 parcelles F 281, 282, 283, 284, 631, 633, 630
 628
 Changement de destination d'une grange sur la parcelle F 282.
gardiennes

M. GOUARDES-CHIN Régine et ROSIGNOL
 et PAU.
 ARTHÈZ F 636 demande la constructibilité de cette parcelle pour la diviser et faire construire

BROCC-ROUSSEL indivision - pour parcelle F 717
 demande la constructibilité F 717 nous remettent une lettre (n°2)

GALIN Denise et MESPIEDE demande la constructibilité de sa parcelle B 551
Galin

HOURDEBAIGT Yves parcelles AE 121 AE 122
 constructible content

71V MAZEROLLE chuselle et FONSORBES
SAUES MONTGISEARD parcelles A320 A717
A716 A718 demandent la constructibilité de
ces parcelles.

DARRACQ Gerard et BOUILLON
ARTHEZ B801 demande la constructibilité de
cette parcelle ou une partie.

Boillon

LAGORCE Elodie et MASLACQ - parcelle AD 203
dépose un dossier de contestation (3)

Mme GANCHEZ née LAPEYRIGNE Veronique
et LIZEIN - ARTHEZ section F 274 276
277 278 parcelles F277 et 278 ont deservies
par le tout à l'égout d'où une demande de
constructibilité.

Ganchez

AVILA Joseph MONT BA002 demande
la constructibilité de sa parcelle sollicitée 2000 m².

MARQUE Didier. MONT BA45 pour
la constructibilité de sa parcelle a déjà obtenu
une partie constructible au Nord-Est de la parcelle
et sa zone résidentielle est constructible le reste de
la parcelle est zonée N. Demande la constructibilité
totale de la parcelle.

Marque

MERCADIER, Florence et Fabien ARTHEZ
pour demander la constructibilité des parcelles C204
206 207 deservies en eau et électrifiées avec possibilité
du tout à l'égout chemin des galambières

Mercadier

POUEY Nicolas et Marnie ARNEIN parcelle
AN557 se renseigne sur le règlement
de la zone A car ils ont obtenu un PC
pour une maison de 125 m² habitable au n^o

Do

DARTIGNES Jean Paul et HAGETAUBIN
nous remet un dossier pour parcelle AC160
courir 4

DUFALL Veronique SERIES-SE MARIE B69
a été constructible à la carte communale demande
qu'elle ne soit plus classée en A mais redevenir
constructible.

V. Dufall

MEGNOU, Céline ARTHEZ AB 1015/1017
demande la constructibilité de cette parcelle

Megnou